

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 20 JUIN 2016**

Canton de  
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 24 juin 2016

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 14 juin 2016

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2016-49

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MAINAND

OBJET  
CALUIRE MONTESSUY -  
ILOT OUEST -  
MODALITES DE CONCERTATION  
DES DIFFERENTS MAITRES  
D'OUVRAGE INTERVENANT SUR  
LE SITE

Étaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE (par proc. à Mme WEBANCK), M. ROULE (par proc. à M. JOINT), Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI (par proc. à Mme CRESPIY), M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN, M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à M. PATUREL), M. PETIT, Mme HAMZAOUI, Mme NICAISE (par proc. à M. TOLLET), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à Mme GOYER), Mme FRANÇOIS (par proc. à Mme MAINAND), Mme CARLE, Mme BAJARD (par proc. à M. DUREL), M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ, Mme ROQUES, M. PAYEN

Était absent : /

**PREFECTURE**

**Accusé de réception**

**Reçu le .....**

**Identifiant de l'Acte :**

**069 216900340.....**

**Rapport de : C. TOLLET**

Dans le cadre du projet de restructuration de l'îlot ouest du quartier Montessuy à Caluire et Cuire, plusieurs opérations de bâtiments et de génie civil seront conduites dans le même temps par plusieurs maîtres d'ouvrage différents, au cours des années 2016-2018 :

- Lyon Métropole Habitat doit réaliser un programme de construction de 69 logements sur l'îlot ABC et un programme de 30 logements sur l'îlot KL,
- BPD Marignan, doit réaliser un programme de 32 logements et un local activités/services sur l'îlot DG et 28 logements sur l'îlot HJ,
- 6ème sens Immobilier doit réaliser un programme de 32 logements et 4 locaux activités/services sur l'îlot E,
- La Ville de Caluire et Cuire réalisera les aménagements de la voie verte, du mail (lot M), du parvis de la casemate ainsi que la reconstitution du fronton de la casemate.

La Direction du Développement et de l'Aménagement de Lyon Métropole Habitat se charge de confier la mission de coordination de chantiers à un assistant à maîtrise d'ouvrage. La prise en charge de cette mission sera assurée par les différents constructeurs-promoteurs (la Ville n'est donc pas concernée).

La présente convention fixe les engagements des différents maîtres d'ouvrage des chantiers précédemment cités :

- assister aux réunions mensuelles,
- exécuter les décisions prises lors des réunions mensuelles.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

**- APPROUVE**

la convention fixant les modalités de concertation des différents maîtres d'ouvrage intervenant sur l'îlot ouest de l'opération Montessuy-Pasteur,

**- AUTORISE**

Monsieur le Député-Maire à signer la convention fixant les modalités de concertation des différents maîtres d'ouvrage intervenant sur l'îlot ouest de l'opération Montessuy-Pasteur.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 24 juin 2016  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET